



**PROFESSIONNELS,
ENTREPRISES &
AUTRES PERSONNES MORALES**

**CONDITIONS TARIFAIRES
APPLIQUÉES AUX
OPÉRATIONS BANCAIRES**

Tarifs applicables au 1^{er} avril 2026



SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	3
VOTRE BANQUE À DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
OPÉRATIONS INTERNATIONALES.....	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	17
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	18
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS.....	19
DATE DE VALEUR	22
RÉSOUDRE UN LITIGE	23

PRÉAMBULE

Vous trouverez dans ce document les principaux tarifs et conditions applicables aux opérations des professionnels, des entreprises et autres personnes morales à compter du 1^{er} avril 2026 (lesquels annulent et remplacent à cette date les précédentes conditions en vigueur).

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes et améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Pour faciliter votre lecture de cette brochure, veuillez noter que:

- les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les possibles évolutions seront répercutées automatiquement;
- cette brochure n'est pas exhaustive.

Le symbole **TVA** dans la marge indique les commissions assujetties. La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Les montants présentés incluent la TVA lorsqu'elle est applicable au taux en viguer lors de la redaction de la brochure (soit 13% au 1er avril 2026). La TVA appliquée à vos opérations est la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération, ainsi le montant prélevé peut être modifié pour cette raison. En outre, toutes taxes créées après la diffusion de ce document seront appliquées automatiquement en sus des commissions de produits et services présentés dans le présent document.

Pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller dans notre réseau d'agences.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	PRIX TTC EN F CFP
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE ET SUIVI	
■ Ouverture d'un compte	GRATUIT
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
<i>Banque de Polynésie conserve votre Relevé d'Identité Bancaire même en cas de changement d'agence. Cela vous évite tout changement de carte, de chéquier et toute modification de vos virements et prélèvements.</i>	
■ Clôture d'un compte (compte à vue ou compte sur livret)	GRATUIT
■ Revue réglementaire du compte	
▫ Commission de revue réglementaire	
<i>Ces frais correspondent aux démarches d'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique de votre dossier client, au titre de nos obligations légales.</i>	
- Entreprises, Professionnels, Associations et autres personnes morales	28 135 par an
- SCI (Société Civile Immobilière)	6 125
▫ Commission de relance pour actualisation du dossier client	TVA incluse
	1 860
RELEVÉS DE COMPTES	
■ Édition / Expédition de relevés de compte	
▫ Journaliers	14 575 par trimestre
▫ Hebdomadaires	12 200 par trimestre
▫ Bi-mensuels	10 300 par trimestre
▫ Mensuels	
<i>Avec votre abonnement POLYWEB, retrouvez votre relevé de compte courant tous les mois sur votre espace client.</i>	GRATUIT
▫ Édition sur demande au guichet	5 000
■ Relevé de compte SWIFT	
Envoi journalier (frais de SWIFT)	TVA incluse
	17 000 par mois
■ Certificat de solde et extrait de compte	
■ Certificat de solde et extrait de compte	
▫ Édition de certificat de solde simple	TVA incluse
▫ Copie de l'extrait de compte	
- Historique < 6 mois	TVA incluse
- Historique > 6 mois	TVA incluse
- Copie additionnelle	TVA incluse
	6 335 par demande
	2 965 par mois édité
	3 910 par mois édité
	365 par copie
TENUE DE COMPTES	
■ Tenue de compte	
<i>Les détenteurs du pack MANAVA PRO ou bénéficiaire des Services Bancaires de Base sont exonérés des frais de tenue de compte.</i>	3 175 par trimestre
■ Tenue de compte inactif (ECKERT)	
<i>Un compte inactif est un compte qui après 12 mois d'inactivité répond aux critères de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier. Les frais ne peuvent dépasser le solde disponible sur le compte. Les détenteurs de packs Généris et des Services Bancaires de Base sont exonérés des frais de gestion de compte inactif.</i>	3 580 par an et par compte
■ Commission de mouvement	
<i>Cette commission s'applique sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie.</i>	de 0,2% à 0,5%

PRIX TTC EN F CFP

SERVICES EN AGENCE

■ Versement d'espèces	GRATUIT
■ Retrait d'espèces (sur compte à vue)	
▫ Retrait au guichet dans l'agence gestionnaire du compte	GRATUIT
▫ Retrait au guichet dans une autre agence Banque de Polynésie (y compris pour les retraits par carte de retrait express à usage unique distribuée au guichet)	770 par retrait
▫ Retrait sur compte ne bénéficiant d'aucun moyen de paiement	GRATUIT
■ Monnaie	
<i>Ce service est réservé aux clients Banque de Polynésie.</i>	
▫ Pièces par rouleau	127 par rouleau
▫ Échange de monnaie FCFP (pièces <--> billets)	745
■ Billets de Banque	
<i>Ce service est réservé aux clients Banque de Polynésie.</i>	
Achat et Vente de billets de banque en euro	700
Achat et Vente de billets de banque dans une autre devise que l'euro	
▫ Débit sur compte en FCFP	2%
▫ Retrait sur compte en devises	2%
■ Recherches de documents (hors relevés de compte)	
▫ Recherches diverses < 1 an	TVA incluse
▫ Recherches diverses > 1 an	TVA incluse
■ Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	TVA incluse
■ Location de coffre-fort	Nous consulter

VOTRE BANQUE À DISTANCE

	PRIX TTC EN F CFP
INTERNET	
■ Abonnement à des services de banque à distance sur Internet (POLYWEB et POLYAPP)	
Offre Pro (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) Cotisation POLYWEB (internet) & POLYAPP (application mobile) permettant toutes les opérations dans la limite des fonctionnalités du service réservées aux professionnels et entreprises.	1 530 par mois
■ Outil de saisie des virements multiples W VIR PREL	
▫ Droits d'entrée	GRATUIT
▫ Abonnement	GRATUIT
■ Abonnement POLYCASHNET	
▫ Client mono-compte	TVA incluse
▫ Client multi-comptes	TVA incluse
■ Option groupe/filiales	TVA incluse
■ E-relevés EBICS	GRATUIT
■ Matériel	
▫ Mise à disposition Token 3SKey PRO (validité 3 ans)	TVA incluse
	11 350
TÉLÉPHONIE	
■ Notre Service client (40 46 66 66) (hors coût de votre opérateur) Nos téléconseillers vous répondent du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à 16h.	GRATUIT
■ Notre Service Vocalia, pour consulter vos comptes par téléphone (40 46 67 67) (hors coût de votre opérateur)	GRATUIT

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	PRIX TTC EN F CFP
CARTES	
CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT INTERNATIONALES ET LOCALES	
■ Cartes VISA – Cartes de paiement et retrait internationales	
Carte Visa Premier	
▫ Carte de paiement internationale à débit différé	20 300 par an
▫ Carte de paiement internationale à débit immédiat	20 300 par an
Carte Visa Classique	
▫ Carte de paiement internationale à débit différé	6 475 par an
▫ Carte de paiement internationale à débit immédiat	6 475 par an
Carte Visa RED	
▫ Carte de paiement internationale à autorisation systématique	6 490 par an
■ Cartes AMERICAN EXPRESS - Cartes Ofina	
<small>© Tarifs susceptibles de modification par American Express Carte-Ofina et VISA dans le respect de la réglementation en vigueur. Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements), perçus également par Carte-Ofina et VISA, figurent respectivement dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement AMERICAN EXPRESS et dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement VISA.</small>	
■ Cartes de paiement et retrait locales – Cartes HOA Privatives	
▫ Retrait & Paiement	5 110 par an
▫ Retrait	5 110 par an
OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION	
■ Refabrication d'une carte & réédition du code	
▫ Refabrication d'une carte de débit internationale (VISA)	3 620
▫ Réédition du code confidentiel d'une carte de débit internationale (VISA)	3 650
■ Modification des plafonds d'utilisation d'une carte de débit internationale (VISA)	7 425
■ Frais d'opposition	
▫ En cas de perte, vol, fraude	GRATUIT
▫ Pour utilisation abusive	8 000
■ Carte capturée	
▫ Dans un distributeur Banque de Polynésie	1 575
▫ Dans un autre distributeur en Polynésie Française	2 905
■ Gardiennage d'une carte non retirée	
▫ Au 3 ^{ème} mois	TVA incluse 2 615 par mois
▫ Au 4 ^{ème} mois, 5 ^{ème} mois et 6 ^{ème} mois	TVA incluse 2 965 par mois
▫ Destruction post gardiennage	TVA incluse 3 095 par carte
■ Recherche de documents	
▫ Par demande non fondée pour des transactions locales	TVA incluse 5 870
▫ Par demande non fondée pour des transactions hors Polynésie française	TVA incluse 26 405
■ Demande ponctuelle de mise à disposition en métropole	
▫ Carte	TVA incluse 5 125
▫ Code	TVA incluse 2 550

	PRIX TTC EN F CFP
Expédition à une adresse personnelle – En recommandé avec Avis de Réception	
<i>Votre carte et/ou code vous attendent dans votre agence Banque de Polynésie gratuitement.</i>	
▫ Adresse en Polynésie Française	TVA incluse
▫ Adresse en métropole ou à l'étranger	TVA incluse
▫ Envoi express (Tarif DHL ou Fedex en vigueur, en fonction du pays d'expédition)	15 300
PAIEMENTS ET RETRAITS	
■ Retrait d'espèces	
▫ Sur un distributeur automatique Banque de Polynésie	GRATUIT
▫ Sur un autre distributeur en Polynésie Française	122 par retrait
▫ Cash advance (avec une carte privative aux guichets de Marara Paiement)	800 par retrait
▫ En zone euro (à partir du 4ème retrait dans le mois)	642 par retrait
▫ Hors zone euro	120 + 2,70% par retrait
■ Paiement par carte	
▫ En Polynésie française	GRATUIT
▫ En zone euro	GRATUIT
▫ Hors zone euro	120 + 2,70% par opération
VIREMENTS	
<i> <i>Ces tarifs concernent les virements locaux et SEPA-COM (avec la métropole ou les Outre-Mer). Pour les virements SWIFT (principalement les virements internationaux), consultez la page OPERATIONS INTERNATIONALES.</i></i>	
VIREMENTS OCCASIONNELS LOCAUX OU SEPA-COM-PACIFIQUE	
■ Réception de virements occasionnels	
• En provenance d'un compte Banque de Polynésie	GRATUIT
• En provenance de Polynésie Française	GRATUIT
• En provenance de métropole ou des Outre-Mer	GRATUIT
■ Émission de virements occasionnels simples via POLYWEB ou POLYAPP	
• Entre vos comptes	GRATUIT
• A destination d'un compte Banque de Polynésie	GRATUIT
• A destination d'un compte en Polynésie française	122 par virement
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer	152 par virement
<i> <i>Les détenteurs du Pack MANAVA PRO sont exonérés de ces frais.</i></i>	
■ Émission de virements occasionnels simples traités par votre agence sur papier	
• Entre vos comptes	GRATUIT
• A destination d'un compte Banque de Polynésie	1 500 par virement
• A destination d'un compte en Polynésie française	4 900 par virement
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer	0,25% par virement
	Minimum
	2 280
	Maximum
	20 000
■ Émission de virements occasionnels multiples traités par votre agence sur papier	
• A destination d'un compte en Polynésie française	1 165 par ligne
	Minimum
	7 585
	Maximum
	15 160
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM)	1 165
	Minimum
	8 340
	Maximum
	16 670

	PRIX TTC EN F CFP
■ Émission de virements occasionnels depuis W VIR PREL	1 060 par fichier
• Fichier de virement occasionnel vers la Polynésie française télétransmis	1 060 par fichier
• Fichier de virement occasionnel SEPA vers la métropole et les Outre-Mer télétransmis	3 380 par dossier
Demande de retour des fonds	GRATUIT
VIREMENTS PERMANENTS	
■ Réception virements permanents	GRATUIT
■ Émission virements permanents via POLYWEB ou POLYAPP	2 695 par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte local	GRATUIT
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte local	2 695 par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	GRATUIT
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	GRATUIT
■ Émission d'un virement permanent traité par votre agence sur support papier	2 775 par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte local	2 750 par dossier et par an
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte local	2 775 par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	2 750 par dossier et par an
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	1 900 par annulation
• Frais d'annulation	177
■ Interbancaire permanent (à chaque virement)	
PRÉLÈVEMENTS LOCAUX ET SEPA-COM	
■ Mise en place d'une autorisation de prélèvement	1 535 par autorisation
■ Opposition à un avis de prélèvement	GRATUIT
■ Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
• Pour un prélèvement de Polynésie Française	107
• Pour un prélèvement de métropole ou des Outre-Mer (SEPA-COM)	2 120
■ Mise en opposition de mandat (temporaire ou définitive)	3 580
■ Contestation de prélèvement / demande de remboursement	1 285 par an
■ Frais de gestion annuels (perçus en décembre, quelque soit le nombre de prélèvements)	2 025 par demande
■ Refus du ou des prochains prélèvements	
■ Création d'identifiants	5 545
• Crédit Numéro National Émetteur (NNE)	6 390
• Crédit Identifiant Créditeur SEPA (ICS) (attribué par la Banque de France)	
CHÈQUES	
CHÉQUIERS	
■ Remise d'un chéquier en agence	GRATUIT
■ Envoi d'un chèquier à domicile (en recommandé avec avis de réception, sur le territoire et hors territoire)	Frais réels + 10%
TVA incluse	
■ Renouvellement d'un chéquier	GRATUIT
■ Gardiennage d'un chéquier non retiré, au-delà de 2^{ème} mois	2 860
TVA incluse	
■ Destruction d'un chéquier non retiré au-delà de 3 mois	2 860
TVA incluse	

	PRIX TTC EN F CFP
REMISE DE CHÈQUES	GRATUIT
■ Remise d'un chèque local	4 765 par chèque
■ Remise d'un chèque étranger (hors place, en euros ou F CFP)	1 655
	+ Frais de port TVA incluse
■ Paiement d'un chèque à l'escompte (en F CFP, EUR ou devises étrangères)	2%
	Minimum
	4 585
	+ Frais de port TVA incluse
	1 655
	485
■ Remise de chèques éronnée	+ frais d'émission
OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION	
■ Emission d'un chèque de banque	
• En F CFP	3 960
• En euros	0,25%
	Minimum
	2 400
	Maximum
	19 535
	+ frais d'émission
	5 735
■ Frais d'opposition sur chèque	GRATUIT
• sur POLYWEB ou POLYAPP	9 500
• en agence	9 500
■ Frais d'opposition sur chèquier	GRATUIT
■ Frais de retour d'impayés au bénéficiaire	GRATUIT

EFFETS DE COMMERCE

EFFETS DE COMMERCE À L'ENCAISSEMENT

- Commission d'endos
 - ⌚ L'endos correspond à la transmission juridique de l'effet de commerce au profit de Banque de Polynésie pour permettre d'assurer la gestion et la présentation. Le minimum de perception est de dix jours calendaires.
- Commission d'acceptation
 - ⌚ L'acceptation correspond à la présentation de l'effet au débiteur afin de recueillir son acceptation, formalisant ainsi son engagement de payer à l'échéance.
- Commission d'encaissement / de manipulation
 - ⌚ L'encaissement correspond à la présentation de l'effet au paiement à l'échéance et le traitement du règlement ou, le cas échéant, de l'impayé.

Opérations diverses

- Demande de prorogation (prolongation de l'échéance)
- Protêt
 - ⌚ Le protêt est un acte officiel constatant qu'un effet de commerce n'a pas été payé à l'échéance ou accepté.
- Retour impayé ou de restitution à la charge du cédant
- Modification ou annulation
- Paiement de domiciliation

EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE

- Commission d'endos
 - ⌚ La commission d'endos à l'escompte couvre la prise en charge de votre effet par la banque et inclut le calcul des intérêts liés à l'avance de fonds avant la date de paiement prévue. Le minimum de perception est de dix jours calendaires.
- Intérêts
- Commission d'encaissement / de manipulation
- Demande de prorogation (prolongation de l'échéance)
- Protêt
- Retour impayé ou de restitution à la charge du cédant
- Modification ou annulation

Nous consulter

- 3 450 par effet
- 3 485 par effet
- 4 755 par effet
- 6 710 par effet
- GRATUIT**
- 1% par effet
- 3 450 par effet
- 3 485 par effet
- 4 755 par effet
- 4 755 par effet
- + frais de port
- 6 710** par effet

	PRIX TTC EN F CFP
TRAITEMENT DES PAIEMENTS ET VALEURS	
MONÉTIQUE COMMERÇANTS	
■ Location-caution TPE	Selon tarif OSB en vigueur
■ Remise électronique	Nous consulter
■ Dates de valeurs	
• pour les cartes Visa / Eurocard / Mastercard	J+3 ouvrés
• pour les cartes privatives	J+1 ouvré
■ Annulation d'un contrat commerçant	2 360
■ Demandes et recherches	
• par demande non fondée pour des transactions locales	5 550
• par demande non fondée pour des transactions hors Polynésie française	27 175
RAMASSAGE DE FONDS (PRESTATION DE SERVICE EXTERNE)	
■ Collecte de valeurs en site clientèle – Par point touché	5 000
■ Demande de visionnage de traitement – Par demande	Frais réels

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

	PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
■ Tenue de compte en devises	1 091 / mois
■ Réception de virement SWIFT , réservé aux clients Banque de Polynésie	1 165
ÉMISSION DE VIREMENT (TOUTE MONNAIE ET TOUT SUPPORT)	
● Ces commissions n'incluent pas les éventuels frais des correspondants sur les options « SHA » et « BEN ». L'option de frais « SHA » est obligatoire pour tout virement émis en devise EUR ou F CFP vers la France (Métropole, Com, DOM, TOM).	
VIREMENTS PERMANENTS	
■ Mise en place d'un virement permanent	3 960 par dossier
■ Modification d'un virement permanent	2 480
■ Commission de réalisation	645 par échéance
■ Commission de transfert	0,25% par échéance
Minimum	2 066
Maximum	19 925
+ frais SWIFT – TVA incluse	4 105
VIREMENTS OCCASIONNELS	
■ Modification ou annulation d'un virement occasionnel	3 485
■ Commission de transfert	0,25%
Minimum	2 066
Maximum	19 925
+ frais SWIFT – TVA incluse	4 105
■ Transfert express (réception par le correspondant à J+2)	
• Opérations < 2 000 000 F CFP	10 665
• Opérations > 2 000 001 F CFP	21 330
OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION	
■ Frais de copie SWIFT	TVA incluse
■ Frais des correspondants – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre s'il le demande	4 105
• EUR	TVA incluse
• USD	TVA
inclus	3 030
• NZD / AUD / HKD	TVA incluse
• Autres devises	1 010
■ Non exécution faute de provision	Selon les tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur
■ Demande de retour de fonds (frais de SWIFT éventuels inclus)	4 755 par réalisation
■ Recherche sur état du virement (avis de sort)	3 485

		PRIX TTC EN F CFP
CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION		
■ Commission d'ouverture	Minimum	0,475 % par trimestre indivisible 7 925 + frais de port et SWIFT
■ Commission de modification	Minimum	0,475 % par trimestre indivisible 7925 + frais de port et SWIFT
• Sur montant et/ou durée		9 205 + frais de port et SWIFT
• Et/ou autres modifications		0,35 % 7 925 + frais de port et SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement	Minimum	0,6 % par trimestre indivisible 7 925 + frais de port et SWIFT
■ Commission d'acceptation	Minimum	14 560 9 500 + frais de port et SWIFT
■ Étude et proposition de texte		
■ Annulation – Forfait		
LETTRE DE CRÉDIT STAND BY (SBLC)		
■ La SBLC (Standby Letter of Credit) est une garantie bancaire internationale par laquelle la banque s'engage à payer un pourcentage du contrat commercial au bénéficiaire en cas de défaillance dans l'exécution d'un contrat.		
■ Commission d'ouverture	Minimum	0,475 % par trimestre indivisible 8 455 + frais de port et SWIFT
■ Commission d'émission de SBLC perçue sur encours global	Minimum	2% par an 9 295 + frais de port et SWIFT
■ Commission de modification sur montant et/ou durée	Minimum	0,475 % par trimestre indivisible 9 295 + frais de port et SWIFT
• Commission de modification		2% par an 9 295 + frais de port et SWIFT
• Commission perçue sur l'encours global	Minimum	9 295 + frais de port et SWIFT
■ Autres modifications	Minimum	9 295 + frais de port et SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement	Minimum	0,35% 9 495 + frais de port et SWIFT
■ Étude et proposition de texte		
■ Annulation – Forfait		

	PRIX TTC EN F CFP
GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE (Garantie internationale)	
● La garantie à première demande est une garantie bancaire par laquelle la banque s'engage à payer pour le compte de son client un pourcentage du contrat commercial au bénéficiaire à sa première demande.	
■ Commission d'émission de garantie perçue sur l'encours global	Minimum 2% par an 9 900 + frais de port et SWIFT
■ Commission de modification perçue sur l'encours global	2 % 7 715 + frais de port et SWIFT
• Sur montant et/ou durée	Minimum 0,35% 9 900 + frais de port et SWIFT
• Et/ou autres modifications	14 560 9 900 + frais de port et SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement	Minimum 0,35% 9 900 + frais de port et SWIFT
■ Étude et proposition de texte	14 560
■ Annulation – Forfait	9 900 + frais de port et SWIFT
REMISE DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION	
● La remise documentaire à l'importation est une opération par laquelle la banque transmet les documents d'expédition à l'importateur uniquement après paiement (remise à l'encaissement) ou acceptation d'une lettre de change (l'engagement de payer à une date ultérieure, on parle de remise à l'acceptation dans ce cas).	
■ Remise à l'encaissement - Commission d'encaissement	0,35% 3 485 + frais de port et SWIFT
• Commission de transfert	Minimum 0,35% 2 475 Maximum 20 215 3 435
• Avis au cédant	4 055 par relance + frais de port et SWIFT
• Frais de relance	0,35% 3 485 + frais de port et SWIFT
■ Remise à l'acceptation avec ou sans retour – Commission d'acceptation	0,35% 3 485 + frais de port et SWIFT
• Avis au cédant	12 675 3 435
• Frais de relance	4 055 par relance + frais de port et SWIFT

PRIX TTC EN F CFP

CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION

Le crédit documentaire à l'exportation garantit à l'exportateur le paiement par la banque de l'acheteur, sous réserve de la présentation de documents conformes prouvant la valeur et l'expédition des marchandises.

■ Commission de confirmation

0,35 % par trimestre indivisible

7 715

+ frais de port et SWIFT

■ Commission de modification

- Sur montant et/ou durée

Minimum

0,35 %

7 715

+ frais de port et SWIFT

9 295

+ frais de port et SWIFT

0,35%

7 715

+ frais de port et SWIFT

0,35 %

7 715

+ frais de port et SWIFT

9 295

+ frais de port et SWIFT

Selon tarif en vigueur

0,225%

Minimum

7 715

+ frais de port et SWIFT

■ Annulation – Forfait

■ Frais de courrier express

■ Commission de notification d'ouverture de crédit

REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION

La remise documentaire à l'exportation permet à l'exportateur de confier à sa banque la transmission des documents d'expédition, qui ne seront remis à l'acheteur qu'en contrepartie du paiement ou de l'engagement à payer.

■ Remise à l'encaissement – À la charge du tiré (l'importateur)

0,35%

Minimum

2 540

Maximum

39 540

3 330

+ frais de port et SWIFT

Selon tarif en vigueur

■ Commission d'intervention

■ Frais de courrier express

	PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS DIVERSES	
■ Bon à délivrer pour documents manquants (à l'établissement de la lettre)	
• Provisionné à 100%	7 720
• Non provisionné	9 085
■ Commission perçue sur l'encours global, à mois échu	2 % maximum
■ Délivrance (effets ou docs) franco de paiement	
Avis au remettant	3 090
■ Effets à proroger, avis de sort, demande exception	
	+ frais de port et SWIFT
	4 245
■ Protêt (pour non-acceptation ou non paiement d'un effet)	
	+ frais de port et SWIFT
	5 100
■ Refus d'acceptation	
	+ frais réels
	3 737
■ Retour d'impayés	
	+ frais de port et SWIFT
	4 600
	+ frais de port et SWIFT
EFFETS SUR L'ÉTRANGER	
EFFETS À L'ACCEPTATION	
■ Avec ou sans retour, avis au cédant	3 435
	+ frais de port et SWIFT
■ Avec ou sans retour, commission d'acceptation	
Minimum	3 450
Maximum	12 550
	+ frais de port et SWIFT
■ Frais de relance	4 060 par relance
	+ frais de port et SWIFT
■ Refus d'acceptation	3 750
	+ frais de port et SWIFT
■ Protêt	5 100
	+ frais réels
■ Avis de sort	4 260
■ Retour d'impayés	4 600
	+ frais de port
EFFETS À L'ENCAISSEMENT	
■ Commission d'encaissement	0,35%
Minimum	3 450
Maximum	12 550
	+ frais de port et SWIFT
■ Commission de transfert	0,35%
Minimum	2 475
Maximum	20 215
	+ frais de port et SWIFT

	PRIX TTC EN F CFP
■ Avis au cédant	3 435
	+ frais de port et SWIFT
■ Frais de relance	4 060 par relance
	+ frais de port et SWIFT
■ Refus d'acceptation	3 750
	+ frais de port et SWIFT
■ Protêt	5 100
	+ frais réels
■ Avis de sort	4 260
■ Retour d'impayés	4 600
	+ frais de port

PAIEMENT LETTRE DE CHANGE RELEVÉ (L.C.R)

■ Commission d'encaissement	0,35%
	Minimum 3 485
	Maximum 12 680
■ Retour d'impayés	4 600
	+ frais de port

AUTRES

Frais d'annulation de dossier – Tous types de concours		
• Dossier < 10 000 000 F CFP		31 335
• Dossier ≥ 10 000 000 F CFP		62 670
Frais de port	TVA incluse	1 655
Frais de SWIFT		
• Crédit documentaire Import/Export	TVA incluse	10 735
• Lettre de crédit Stand By (SBLC)	TVA incluse	10 735
• Garantie à première demande – Garantie Internationale	TVA incluse	10 735
• Remise documentaire Import/Export	TVA incluse	5 555
• Transfert hors place	TVA incluse	4 105
Achat et vente de devise à terme		
• Frais de dossier		4 520
Frais des correspondants – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre s'il le demande.	Selon les tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur	

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

	PRIX TTC EN F CFP
OFFRE MANAVA PRO (offre réservée aux clients professionnels)	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenue de compte ✓ Commission de revue réglementaire ✓ Carte de paiement (au choix ci-dessous) ✓ Frais de refabrication de carte en cas de perte ou vol ✓ Accès à POLYWEB & POLYAPP PRO ✓ Virements gratuits vers la métropole depuis POLYWEB & POLYAPP 	
Commission mensuelle	
 Carte HOA Privative	
 Carte Visa Red	
 Carte Visa Classique à débit immédiat ou différé	
 Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé	par mois
4 465 F TTC	4 675 F TTC
4 675 F TTC	5 945 F TTC
SERVICES BANCAIRES DE BASE	
<p>● Le service Bancaire de base est l'ensemble des services bancaires rattachés à un compte ouvert dans le cadre du droit au compte (prévu par l'article L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ouverture, la tenue et la clôture d'un compte de dépôt ✓ Un changement d'adresse par an ✓ La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire ✓ La domiciliation de virements bancaires ✓ L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ✓ La réalisation des opérations de caisse ✓ L'encaissement de chèques et virements bancaires ✓ Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ✓ Des moyens de consultation à distance du solde du compte ✓ Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de Banque de Polynésie ✓ Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne (VISA RED) ✓ Deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services 	GRATUIT
PLAFONNEMENT DES FRAIS D'INCIDENTS DE PAIEMENT ET D'IRREGULARITES DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE	
Par opération	477
Par mois	2 387

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

PRIX TTC EN F CFP

COMMISSIONS D'INTERVENTION		
■ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.		
■ Par opération		1 780
■ Tarif spécifique pour les clients en situation de fragilité financière		
■ Les frais d'incidents bancaires pour les clients particuliers éligibles au dispositif des « Clients en situation de fragilité financière » (article L 312-1-3 et R-312-4-3 du code monétaire et financier) sont plafonnés à 2 983 F CFP par mois. La liste de ces frais est précisée plus haut dans le pack GENERIS.		
Commission d'intervention	500 par opération	
	Maximum par mois	2 983
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
■ Frais par Avis à tiers détenteur, par saisie-attribution ou par opposition administrative	TVA incluse	21 755
INCIDENTS DE PAIEMENT		
SUR CHÈQUE		
■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision		GRATUIT
■ Chèque impayé pour absence ou insuffisance de provision		
• D'un montant ≤ 5 967 F CFP (tout frais confondus)	3 580 par chèque	
• D'un montant > 5 967 F CFP (tout frais confondus)	5 967 par chèque	
■ Chèque rejeté pour irrégularité (tout frais confondus)	3 580 par chèque	
■ Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire	3 975 par chèque	
SUR PRÉLÈVEMENT		
■ Rejet de prélèvement (ou Titre interbancaire de Paiement) pour défaut de provision	Minimum	
	Maximum	
■ Vous pouvez demander le remboursement des frais de rejet liés à la représentation d'une même opération de prélèvement.	Montant du rejet	2 385 par prélèvement
SUR VIREMENTS		
■ Rejet de virement, local, métropole et Outre-Mer		GRATUIT
• effectué via POLYWEB ou POLYAPP	2 385	
• effectué sur papier ou en agence	2 385	
■ Frais de rejet sur transferts internationaux (SWIFT)		
SUR PAIEMENT D'ECHEANCE(S) OU DE LOYER(S)		
■ Incident de prêt	8 000 par mois	
■ Incident de loyers	2 690 par incident	
■ Lettre de relance sur échéance(s) ou loyer(s) impayé(es)	4 075	
	+ frais de port	
AUTRES		
■ Courriers non distribués (quelque soit le nombre de courriers distribués) TVA incluse	2 500 par trimestre	
■ Lettre d'injonction	GRATUIT	

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

PRIX TTC EN F CFP

● Toutes les informations concernant les crédits pour particuliers (prêts immobiliers, prêts à la consommation, etc.) sont détaillés dans le document "Conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires - Particuliers".

LIGNES COURT TERME

DÉCOUVERTS

- Intérêts
- Commission sur plus fort découvert

● Cette commission trimestrielle se calcule sur le plus fort découvert du trimestre, et est perçue en fin de chaque trimestre.
- Commission de non-utilisation
- Frais de relance sur compte débiteur et compte en dépassement

Nous consulter

Commission trimestrielle de 0,6% sur le découvert le plus fort de chaque trimestre et perçue en fin de trimestre.

0,5% de l'an par trimestre
5 695

FACIL'IMPORT

- Commission de remise d'effet
- Modification ou annulation

● Intérêts dus sur une remise à l'escompte.

4 125 par effet

7 290 par effet

DAILY

- Intérêts
- Acte de nantissement de marchés
- Commission de manipulation
- Établissement de convention
 - Frais d'enregistrement
 - Frais de signification
- Frais de dépassement du délai de règlement
- Relance auprès des débiteurs
- Signification de cession de créances
 - de créances hors marché
 - de marché
 - avenant au marché
- Frais d'annulation
- Lettre de relance sur impayé
- Frais de mise en impayé

Nous consulter

GRATUIT

1 730 par facture ou par situation

4 125

4 015

3 170

2 455 par relance
+ frais de port

5 285 par facture

11 730

5 285 par avenant

3 100

5 970

+ frais de port

5 485

CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE (marchés, avals, diverses)

- Commission d'émission de caution
 - Frais de dossier
 - si caution < 100 000 F CFP
 - si caution ≥ 100 000 F CFP
 - Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global
 - Frais de relance

5 335

9 500

2 %

5 870

	PRIX TTC EN F CFP
■ Garanties à première demande (Garantie locale)	
• Commission d'émission de garantie	9 500
• Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global	2%
• Commission de modification	9 500
• Commission de réalisation – Paiement	9 500
	+ frais de port
• Annulation – Forfait	9 500
	+ frais de port
■ Cautions de douane – Obligations cautionnées	
• Commission par traite de douane	9 500
• Renouvellement de la ligne	9 500 par an
• Frais de restitution – impayé	4 755
• Commission perçue sur 120 jours et d'avance sur l'encours global	2%
• Frais de relance	5 870
■ Cautions fiscales – Crédits d'enlèvement – Soumissions annuelles	
• Commission d'émission de caution	9 500
• Commission perçue annuellement et d'avance sur l'encours global	2%
• Frais de relance	5 870
■ Lettre de garantie pour documents manquants	
• Commission fixe à l'établissement de la lettre	
- Provisionnée à 100%	8 875
- Non provisionnée	10 620
• Commission perçue d'avance sur l'encours global	2%
• Frais de relance	5 870
CRÉDITS À TERME	
■ Frais de dossier ou de renouvellement	1 %
■ Tous types de prêts	
• Règlement total ou partiel d'arriérés	3 %
• Frais d'étude	1 %
	Minimum
	68655
• Avenant ou offre modificative du contrat de prêt	1 %
	Minimum
	36 970
■ Recouvrement de prêts ou d'engagements	
• Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)	6 030
	+ frais de port
• Frais de mise en impayé	5 430

	PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
■ Attestations diverses concernant vos crédits <small>● Ces attestations incluent les rééditions de tableaux d'amortissement, les contrats, les avenants, les lettres de remboursement par anticipation de vos crédits ou tout autre document lié aux crédits. Ils concernent vos crédits professionnels, qu'ils soient vivants ou soldés.</small>	TVA incluse 8 040
■ Acte de nantissement (frais d'huissier et du Greffe)	Frais réels
■ Hypothèque – Maritime et aérienne	Frais réels
■ Nantissement de parts sociales	Nous consulter
CAUTIONS REÇUES PAR LA BANQUE	
■ Gestion administrative des cautions reçues par la banque <small>● Selon l'Article L.313-22 du Code monétaire et financier et L.341-6 du Code de la consommation.</small>	
Commission par engagement de caution	8 635
	Maximum 34 750

DATE DE VALEUR

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment, des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder :

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

GLOSSAIRES

Outre l'article D.312-1-1 du Code monétaire et financier relatif à la dénomination commune aux principaux frais et services bancaires, des glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Ces glossaires sont le fruit d'un travail consensuel entre les représentants des professionnels des secteurs de la banque et de l'assurance, les associations de consommateurs, les Autorités de contrôle (ACPR et AMF) et la Direction Générale du Trésor.

Consultation

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet de la FBF (lesclesdelabanque.com) ainsi que le site Banque de Polynésie. D'autre part, le lexique en ligne disponible sur le site des Clés de la Banque reprend les définitions proposées.

Commission annuelle de revue réglementaire

Frais perçus par la banque pour le traitement des dossiers nécessitant une mise à jour des éléments d'informations obligatoires liés à la connaissance du client.

RÉSOUTRE UN LITIGE

Banque de Polynésie a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés, des insatisfactions ou des désaccords peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Face à ces situations, Banque de Polynésie s'engage à vous proposer une solution.

LA BANQUE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de Clientèle. Il est votre interlocuteur privilégié et peut vous apporter tout éclaircissement.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier ou par télécopie.

Vous avez également la possibilité de vous adresser au Service Satisfaction Client :



PAR COURRIER

Service Satisfaction Clients
Banque de Polynésie
BP 530 – 98 713 Papeete – Tahiti



PAR E-MAIL

satisfaction.client@sg-bdp.pf



PAR INTERNET

Via notre formulaire en ligne disponible sous
www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation

EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR AUPRÈS DE LA FBF

Le Médiateur de la consommation peut être saisi 2 mois après l'envoi d'une réclamation écrite. Il exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation de la consommation qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande à l'adresse suivante :

Le Médiateur auprès de la FBF
CS 151
75 422 PARIS Cedex 09

À TRÈS BIENTÔT

CONTACTER VOTRE CONSEILLE ET CONSULTER VOS COMPTES



POLYWEB
www.sg-bdp.pf



POLYAPP
APPLI MOBILE



VOCALIA
40 46 67 67

JOINDRE NOS SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Service client particuliers	40 46 66 66
Service client professionnels	40 46 78 88
Service entreprises	40 46 67 30

CONTACTER VOTRE AGENCE DIGITALE

Agence directe	40 46 78 78
----------------	-------------

S'ADRESSER À NOS PÔLES D'EXPERTISE

Espace CASDEN	casden@sg-bdp.pf
Espace Patrimonial	espace.patrimonial@sg-bdp.pf
Espace Pro	espace.pro@sg-bdp.pf



**BANQUE DE
POLYNESIE**